

AVIS PUBLIC



EXAMEN PUBLIC

L'avenir du secteur manufacturier à Montréal

La *Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation* convie la population à participer à une assemblée publique de consultation relativement à l'avenir du secteur manufacturier à Montréal. Cette consultation sera d'abord l'occasion, pour le Service du développement économique, de présenter à la fois un diagnostic sur l'état actuel du secteur manufacturier à Montréal et certaines pratiques en émergence. Les citoyens et représentants d'organismes et d'institutions seront ensuite invités à partager avec la commission leur point de vue quant au contenu de la présentation et leurs réflexions pour dynamiser ce secteur de l'économie.

La consultation publique se déroule comme suit :

PARTIE 1 – SÉANCE D'INFORMATION : PRÉSENTATION ET PÉRIODE DE QUESTIONS
JEUDI 16 JUIN 2016, 19 H

PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS
JEUDI 15 SEPTEMBRE 2016, 19 H
LUNDI 19 SEPTEMBRE 2016, 19 H
MARDI 20 SEPTEMBRE 2016, 19 H*

* Le 20 septembre en soirée, seulement si le nombre d'inscriptions le requiert

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques, sont priées de s'inscrire avant le **lundi 15 août 2016**. À ce sujet, consultez les [instructions aux intervenants](#) sur le site de la commission.

PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS
MARDI 18 octobre 2016, à 19 H

L'adoption sera suivie d'une pause durant laquelle il sera possible de s'inscrire à la période de questions du public.

LIEU Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est /
Métro Champ-de-Mars www.stm.info

ACCESSIBILITÉ À L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville de Montréal par la porte du côté est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL

DATE DE PARUTION: LE 20 JUIN 2016, LE DEVOIR